

COMMUNIQUE

Un gros lièvre ou le déni permanent

Les responsables rectoraux des MGI et des GRETA seraient confrontés au mur du silence dressé par le ministère sur la question des concours réservés non listés par la DGRH, en particulier sur celui de la CPIF.

Chacun sait pourtant que même un mur du silence peut se fissurer ici ou là et qu'à défaut d'informations, des rumeurs filtrent.

La dernière vaut son pesant de son pour les ânes bâtés qui dirigent certains services de l'institution scolaire.

Il paraîtrait que ces messieurs-dames ont constaté que, lors de la dernière mise en place de concours réservés aux enseignants contractuels, s'en sont suivies des « anomalies » ... Par conséquent, chat échaudé craignant l'eau chaude (l'eau froide aussi), ces messieurs-dames ne veulent pas qu'en remettant la CPIF aux concours réservés de 2013, ses nouveaux lauréats s'envolent comme une nuée de moineaux et s'éparpillent dans la nature ! Par précaution, ils cadennassent la cage et sortent aussi leur parapluie, cette rumeur en forme d'argument.

Quel est donc le précédent qui les rend si vigilants ?

Il s'agit des concours réservés prévus par la loi SAPIN qui a plus de 10 ans d'âge et qui s'est appliquée pendant quelques courtes années. Or **les heureux lauréats de la CPIF-SAPIN auraient disparu des radars de l'administration centrale de l'Education Nationale. Où sont-ils ? Que font-ils ?**

Ils ne répondent même pas : « je mets mes bottes » !

Le SNCA e.i.L. Convergence, lui, sait très bien où ils sont et ce qu'ils font : ils sont dans les GRETA et les MGI ; ils y montent des actions de formation continue pour adultes ayant besoin de reconvertir leur activité professionnelle, et d'insertion pour les jeunes décrocheurs qui sont sortis de l'école sans aucun diplôme. Comme ils ne sont pas assez nombreux, les GRETA et les MGI ont recruté force contractuels qui pratiquent avec vaillance, talent et succès la **Coordination Pédagogique et l'Ingénierie de Formation** ; ce sont ces contractuels que les messieurs-dames de l'encadrement administratif du ministère de l'Education Nationale veulent priver du concours réservé à cette spécialité.

Le SNCA e.i.L. Convergence qui refuse de pratiquer la mauvaise foi, abonde momentanément dans leur sens : en effet, les enseignants titulaires MGI et GRETA ne sont jamais inspectés, preuve que les Inspections Générales ne savent pas où ils sont ; ils n'ont

donc pas droit à un suivi de carrière – vous voyez bien qu’ils n’existent pas, ou tout comme. D’ailleurs, ils n’ont pas droit à muter ... Ils restent donc là où ils sont. Et on revient à la question spatio-existencielle : où sont-ils ?

Mesdames et Messieurs les ânes bâtés de la grande institution républicaine qu’est l’Education Nationale, et que votre bêtise déshonore, ce peut-il que les titulaires de la CPIF n’aient pas été payés une seule fois depuis leur réussite au concours SAPIN ? Qu’ils se soient contentés, depuis tout ce temps, sans jamais se manifester, d’air pur et d’eau fraîche pour vivre de leur métier qu’ils exercent avec passion ?

Ma foi, les fissures du mur du silence ministériel me semblent un peu trop ténues pour laisser passer **un lièvre aussi gros que celui-ci : il est impossible de retrouver la trace des titulaires CPIF parce que la trésorerie générale ne les paye pas !**

Donc, **l’argument de l’impossibilité de les identifier et de les localiser, conduisant à refuser d’inscrire la CPIF au nombre des concours réservés de 2013, ne tient pas ...**

Il faudra être un peu plus cohérent pour faire passer le prochain lièvre...

Hypothèse : une loi pour résorber la précarité dans les trois fonctions publiques, héritée du précédent pouvoir (mais amendée et adoptée par un sénat de gauche), cela chatouille des vanités partisans. Ou, il y a du riffi au ministère, ça c’est déjà vu. Ou, les ânes bâtés ne sachant pas faire fonctionner leurs radars ont mis de côté les « détails » : les langues rares, les enseignants MGI, GRETA, et quelques autres. Il est bien connu que **la LOI républicaine est édictée pour TOUS, mais pas pour ceux qui mettent le trouble dans les dossiers standardisés et les statistiques écrites d’avance.**

Le SNCA e.i.L. Convergence dénonce la volonté durable et perverse de **maintenir les personnels MGI et GRETA dans le NON DROIT**, manifestée par certains responsables de l’institution scolaire. Parce que ces responsables se considèrent comme déliés (*absoluti*) des lois ? Parce qu’ils ont perdu de vue les véritables valeurs de la République ? Parce qu’ils ont remplacé la technicité propre à la direction des personnels par celle du *management* ? Parce qu’ils sont incompétents, tout bêtement incompétents ?

Le SNCA e.i.L. Convergence soutient les personnels en lutte pour **obtenir l’application de la LOI leur permettant de sortir de la précarité**. Il soutient plus particulièrement les enseignants coordinateurs de la MGI de Versailles, contractuels et titulaires confondus, qui exigent la mise au concours de la CPIF afin que soit effective la reconnaissance du métier qu’ils exercent tous avec abnégation et un total dévouement à la jeunesse laissée pour compte.

Ils seront en grève et manifesteront le 31 janvier 2013, à 9 h, devant le lycée Hoche, puis devant le Rectorat de Versailles, pour protester contre le déni de droit, de justice, de reconnaissance auquel ils sont constamment confrontés et exigeront l’ouverture du concours CPIF.

Paris, le 29 janvier 2013